

Direction des Etudes des  
Répertoires et des Statistiques

**TABLEAU DE BORD**  
mai 2016

Les accidents et maladies  
professionnelles  
du régime des salariés agricoles  
au 1<sup>er</sup> trimestre 2015

# Tableau de bord Accidents et maladies professionnelles au régime des salariés agricoles au premier trimestre 2015

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES  
ET DES STATISTIQUES

**Directeur de la publication :**

Alain PELC

[pelc.alain@ccmsa.msa.fr](mailto:pelc.alain@ccmsa.msa.fr)

Rédacteur en chef :

David FOUCAUD

[foucaud.david@ccmsa.msa.fr](mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr)

Département "Retraite-Famille-Observatoire  
des risques professionnels agricoles (ORPA)  
- Accidents du travail"

Responsable : Rakhsat SLEIMAN

[sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr](mailto:sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr)

Réalisé par :

Katell GORVAN

[gorvan.katell@ccmsa.msa.fr](mailto:gorvan.katell@ccmsa.msa.fr)

Mise en forme : □

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD

[gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr](mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr)

Mireille MEDELICE

[Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr](mailto:Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr)

## Sommaire

Sources de données.....	4
Le champ de la population.....	4
Données présentées.....	4
Accidents du travail et maladies professionnelles Régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1er trimestre 2015.....	5
1. Les nouveaux ATMP sont en baisse de - 6,4 % .....	5
2. Près des trois quarts des accidents du travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé .....	5
3. Les ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles sont en hausse de + 21,2 % .....	6
4. Le montant des prestations versées est en hausse de + 3,2 %.....	6
Définitions .....	10
Sigles cités : .....	10
Annexe .....	11

## Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité, 1er trimestre 2015 .....	7
Tableau 2 : Nombre d'ATMP, % avec arrêt et nombre de jours d'indemnités journalières (IJ) par grand secteur d'activité, 1er trimestre 2015.....	8
Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux d'incapacité permanente partielle (IPP) et par grand secteur d'activité, 1er trimestre 2015.....	9
Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité, 1er trimestre 2015 .....	9

# **Accidents du travail et maladies professionnelles Régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

---

## **Sources de données**

Les données proviennent :

- des déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés de la MSA figurant dans le Système d'information des maladies professionnelles et des accidents du travail (Simpat),
- des bases de données statistiques sur les contrats de travail des salariés agricoles, alimentées par les déclarations trimestrielles de salaires des employeurs agricoles.

Ce sont celles mises à jour en janvier 2016.

## **Le champ de la population**

L'analyse porte sur l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement dans la période considérée pour la population salariée relevant du régime agricole de France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle. Ces trois départements bénéficient d'un régime social particulier en matière de protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Une catégorie de risque est attribuée à chaque exploitation ou entreprise. Elle correspond à l'activité principale de l'exploitation (voir annexe).

## **Données présentées**

Dans les tableaux suivants les données présentées sont celles du 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Elles sont comparées aux données du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

**Dans le présent document les données sont réparties pour les principaux grands secteurs professionnels.**

Télécharger les données au format Excel :



# **Accidents du travail et maladies professionnelles**

## **Régime des salariés agricoles (SA) :**

### **Principaux indicateurs par grand secteur d'activité**

#### **1<sup>er</sup> trimestre 2015**

---

#### **Au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, baisse des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) pour les salariés agricoles**

*Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, 14 388 accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) ont touché les salariés agricoles, en baisse de - 6,4 % en un an. Sur la même période, les heures de travail sont estimées à 299 millions, en recul de - 0,5 %. Le taux de fréquence, en baisse de - 2,2 ATMP, s'établit à 45 ATMP pour un million d'heures de travail.*

*Près de trois accidents du travail sur quatre donnent lieu à un arrêt indemnisé. Le nombre d'accidents et de maladies conduisant à l'attribution d'une nouvelle Incapacité permanente partielle (IPP) est en hausse de + 21,2 %. Le montant des prestations versées est en hausse de + 3,2 %.*

#### **1. Les nouveaux ATMP sont en baisse de - 6,4 %**

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, avec 14 388 cas, les nouveaux ATMP diminuent de - 6,4 % en un an. Les plus fortes baisses concernent les secteurs « activités diverses » (- 16,1 %), « apprentis » (- 13,5 %), « travaux forestiers » (- 9,6 %) et « cultures et élevages » (- 6,8 %). En revanche, les ATMP sont en augmentation dans l'« artisanat rural » (+ 9,9 %) et les « organismes professionnels » (+ 3,1 %).

Le nombre d'heures de travail baisse de - 0,5 % pour s'établir à 299,0 millions d'heures. Cette baisse concerne les catégories « apprentis » (- 10,7 %), « artisanat rural » (- 8,1 %) et « coopératives agricoles » (- 3,1 %). Le nombre d'heures est en légère hausse dans les autres catégories.

Le taux de fréquence est de 45 ATMP pour un million d'heures de travail, soit deux de moins en un an. C'est dans le secteur des « travaux forestiers » que la fréquence est la plus élevée avec 90 accidents pour un million d'heures de travail, en baisse néanmoins de - 12 ATMP sur un an.

Le nombre d'accidents du travail baisse de - 6,0 %, avec 12 547 cas. Ils représentent 87,2 % des ATMP. Les maladies professionnelles et les accidents de trajet sont minoritaires avec une part de 6,4 % chacun.

#### **2. Près des trois quarts des accidents du travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé**

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, 74,0 % des accidents du travail donnent lieu, pour la première fois, à un paiement d'indemnités journalières (IJ). La part de ces accidents indemnisés est en hausse de + 3,6 points en un an.

Sur la même période, la part des accidents de trajet avec arrêt indemnisé augmente de + 3,6 points, passant à 79,2 %, et celle des maladies professionnelles de + 4,9 points, passant à 73,1 %.

Comparée au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, la durée moyenne d'indemnisation continue d'augmenter pour les accidents du travail pour s'établir à 65 jours (+ 3 jours). Elle augmente de + 3 jours pour les accidents de trajet pour une durée moyenne de 68 jours. Pour les maladies professionnelles, la durée moyenne d'indemnisation est la plus importante avec 323 jours, en hausse de + 18 jours en un an.

### **3. Les ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles sont en hausse de + 21,2 %**

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, 1 834 nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) sont reconnues pour les salariés agricoles, en hausse de + 21,2 % en un an. Les deux tiers de ces nouvelles IPP concernent les accidents du travail.

La forte hausse d'IPP reconnues en un an est liée au rattrapage du stock de dossiers dans le cadre de nouvelles formes d'organisation dans le traitement des ATMP en 2015 et non à l'accidentologie.

Cette hausse concerne la majorité des secteurs (+ 51,7 % pour les « organismes professionnels », + 28,6 % pour les « travaux forestiers », + 24,0 % pour les « cultures et élevages »,...). Seuls les « activités diverses » et les apprentis connaissent une baisse des attributions d'IPP (respectivement - 12,8 % et - 10,3 %).

La hausse des IPP concerne toutes les catégories d'ATMP : les maladies professionnelles (+ 33,6 %), les accidents du travail (+ 17,2 %) et les accidents de trajet (+ 14,0 %).

Le nombre de rentes attribuées (taux d'IPP au moins égal à 10 %) augmente à la fois pour les maladies professionnelles (+ 31,1 %), les accidents de trajet (+ 23,5 %) et les accidents du travail (+ 15,6 %).

### **4. Le montant des prestations versées est en hausse de + 3,2 %**

Les prestations (soins de santé, indemnités journalières et rentes de victime) versées au titre des ATMP atteignent 99,9 millions d'euros. Le montant de ces prestations progresse de + 3,2 % en un an. Les dépenses les plus importantes relèvent du secteur « cultures et élevages » (45,0 millions d'euros), avec 45,0 % du total des prestations versées. Les secteurs « coopératives agricoles » (18,0 millions d'euros), « travaux agricoles » (14,0 millions d'euros) et « travaux forestiers » (9,7 millions d'euros) sont également à l'origine de dépenses importantes.

Le poste de dépenses le plus important est celui des rentes de victime avec 52,1 % du total des prestations versées. Les indemnités journalières en représentent 38,7 % et les soins de santé 9,2 %. Sur un an, la part des rentes de victime augmente de + 0,4 point dans le total des prestations, celle des indemnités journalières de + 0,3 et celle des soins de santé baisse de - 0,7 point.

Les indemnisations des accidents du travail représentent 72,7 % des prestations versées, suivies par les indemnisations des maladies professionnelles (18,6 %) et celles des accidents de trajet (8,7 %).

Télécharger les données au format Excel : 

## ATMP du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1<sup>er</sup> trimestre 2015

**Tableau 1** : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité, 1<sup>er</sup> trimestre 2015

	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Taux de fréquence	Répartition des ATMP par type (en %)		
				Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
Cultures et élevages	101 639 999	5 391	<b>53,0</b>	87,4 %	4,2 %	8,4 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	40 652 527	3 488	<b>85,8</b>	93,1 %	2,8 %	4,1 %
Coopératives agricoles	38 720 250	2 028	<b>52,4</b>	83,3 %	5,3 %	11,4 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	95 518 016	1 135	<b>11,9</b>	70,6 %	23,6 %	5,8 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	22 464 523	2 346	<b>60,9</b>	89,4 %	9,6 %	1,0 %
<b>Tous secteurs</b>	<b>298 995 315</b>	<b>14 388</b>	<b>44,8</b>	<b>87,2 %</b>	<b>6,4 %</b>	<b>6,4 %</b>
Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre 2015 / 1 <sup>er</sup> trimestre 2014						
	Evolution en %		Ecart en points			
Ensemble	- 0,5 %	- 6,4 %	- 2,2	+ 0,4	- 0,1	- 0,2

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



**Tableau 2 : Nombre d'ATMP, % avec arrêt et nombre de jours d'indemnités journalières (IJ) par grand secteur d'activité, 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladie)
Cultures et élevages	4 710	79,3 %	77,7	226	99,6 %	84,9	455	71,6 %	341,8
Travaux forestiers / travaux agricoles	3 248	84,7 %	56,7	97	94,8 %	94,3	143	69,9 %	294,3
Coopératives agricoles	1 690	80,4 %	62,9	107	86,0 %	61,0	231	78,4 %	325,4
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	801	70,8 %	77,2	268	74,3 %	48,1	66	77,3 %	256,8
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	2 098	41,8 %	35,1	225	54,7 %	55,2	23	56,5 %	304,5
<b>Tous secteurs</b>	<b>12 547</b>	<b>74,0 %</b>	<b>65,3</b>	<b>923</b>	<b>79,2 %</b>	<b>68,1</b>	<b>918</b>	<b>73,1 %</b>	<b>323,1</b>

Evolution 1<sup>er</sup> trimestre 2015 / 1<sup>er</sup> trimestre 2014

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladie)
Cultures et élevages	- 5,8 %	+ 1,6	+ 6,5	- 16,9 %	+ 11,7	+ 4,7	- 11,3 %	+ 1,1	+ 39,5
Travaux forestiers / travaux agricoles	- 2,7 %	+ 4,0	+ 1,3	- 12,6 %	- 0,7	+ 25,1	- 8,3 %	+ 3,3	+ 10,5
Coopératives agricoles	- 4,0 %	+ 3,9	- 3,6	- 19,5 %	+ 16,8	- 15,5	- 6,9 %	+ 9,8	- 5,9
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	+ 3,2 %	+ 3,5	+ 0,8	+ 7,6 %	+ 1,6	- 2,5	- 9,6 %	+ 19,7	- 4,7
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	- 15,4 %	+ 3,3	+ 0,8	- 7,0 %	- 4,4	+ 9,3	- 1 1,5 %	- 1,2	- 22,1
<b>Tous secteurs</b>	<b>- 6,0 %</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>- 8,3 %</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>- 9,6 %</b>	<b>+ 4,9</b>	<b>+ 18,4</b>

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :





**Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux d'incapacité permanente partielle (IPP) et par grand secteur d'activité, 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

	Nombre total de nouvelles IPP	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Accidents du travail		Accidents de trajet		Maladies professionnelles	
		Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%
Cultures et élevages	894	577	217	40	17	277	151
Travaux forestiers / travaux agricoles	390	292	94	12	s	86	53
Coopératives agricoles	285	167	55	12	s	106	62
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	176	89	33	47	10	41	15
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	89	66	15	11	7	11	10
<b>Tous secteurs</b>	<b>1 834</b>	<b>1 191</b>	<b>414</b>	<b>122</b>	<b>34</b>	<b>521</b>	<b>291</b>

s : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique.

Evolution 1<sup>er</sup> trimestre 2015 / 1<sup>er</sup> trimestre 2014

	Evolution en %						
Tous secteurs	+ 21,2 %	+ 17,2 %	+ 15,6 %	+ 14,0 %	+ 23,5 %	+ 33,6 %	+ 31,1 %

Source : MSA

**Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité, 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

	Montant total	Répartition par nature de prestations (%)			Répartition par type d'ATMP (%)		
		Soins de santé	Indemnités journalières	Rentes de victime	AT	Trajet	MP
Cultures et élevages	44 992 536 €	9,7 %	40,8 %	49,6 %	71,8 %	7,9 %	20,3 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	23 721 231 €	9,2 %	36,3 %	54,5 %	82,2 %	5,1 %	12,7 %
Coopératives agricoles	18 035 384 €	7,3 %	41,0 %	51,8 %	65,5 %	6,2 %	28,3 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	7 910 446 €	8,7 %	38,7 %	52,6 %	62,8 %	24,9 %	12,3 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	5 250 747 €	13,1 %	23,8 %	63,1 %	76,5 %	16,8 %	6,7 %
<b>Tous secteurs</b>	<b>99 910 343 €</b>	<b>9,2 %</b>	<b>38,7 %</b>	<b>52,1 %</b>	<b>72,7 %</b>	<b>8,7 %</b>	<b>18,6 %</b>

Evolution 1<sup>er</sup> trimestre 2015 / 1<sup>er</sup> trimestre 2014

	Evolution en %	Ecart en points					
Tous secteurs	+ 3,2 %	- 0,7	+ 0,3	+ 0,4	- 0,3	- 0,4	+ 0,7

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

## Définitions

Nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures travaillées au cours de la période considérée
Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Nombre de nouveaux ATMP avec et sans arrêt enregistrés au cours de la période considérée
Taux de fréquence ATMP	Nombre d'ATMP pour 1 000 000 d'heures travaillées
Nombre d'ATMP avec arrêt	Accident ou maladie professionnelle ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité journalière (IJ) au cours de la période considérée
Nombre de jours d'IJ	Nombre total de jours d'arrêt indemnisés au cours de la période considérée
Nombre de nouvelles IPP	Nombre de nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) connues pour la première fois au cours de la période considérée
Taux IPP	Taux d'incapacité permanente partielle pour les nouvelles IPP connues au cours de la période considérée
Montant des soins de santé	Montant en euros versé pour les soins de santé au cours de la période considérée. Comprend les actes médicaux, les actes paramédicaux, les médicaments et l'hospitalisation privée (hors hospitalisation publique)
Montant des indemnités journalières	Montant en euros versé pour les indemnités journalières au cours de la période considérée
Montants des rentes de victime	Montant en euros versé pour les rentes de victime au cours de la période considérée
Montant total ATMP	Somme des coûts soins de santé, indemnités journalières et rentes de victimes versés au cours de la période considérée

### Sigles cités :

- ATMP : Accidents du travail, de trajet et maladie professionnelle  
Ders : Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques  
IJ : Indemnités journalières  
IPP : Incapacité permanente partielle  
MSA : Mutualité sociale agricole  
Simpat : Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail

## Annexe

Classement des exploitations et des entreprises agricoles par secteurs d'activités et catégories professionnelles :

- **CULTURES ET ELEVAGE - Secteurs d'activités n° 1 et 2**

110 - Cultures spécialisées ; 120 – Champignonnières ; 130 - Elevage spécialisé de gros animaux ; 140 - Elevage spécialisé de petits animaux ; 150 - Entraînement, dressage, haras ; 160 – Conchyliculture ; 170 - Marais salants ; 180 - Cultures et élevage non spécialisés ; 190 – Viticulture.

- **TRAVAUX FORESTIERS - Secteur d'activité n° 3**

310 - Sylviculture ; 320 - Gemmage ; 330 - Exploitations de bois proprement dites ; 340 - Scieries fixes.

- **ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES - Secteur d'activité n° 4**

400 - Entreprises de travaux agricoles ; 410 - Entreprises de jardins et entreprises paysagistes, entreprises de reboisement.

- **ARTISANAT RURAL - Secteur d'activité n° 5**

500 - Artisans du bâtiment ; 510 - Autres artisans ruraux

- **COOPERATION - Secteurs d'activités n° 6 et 7**

600 - Stockage et conditionnement (sauf fleurs, fruits, légumes) ; 610 - Approvisionnement ; 620 - Traitement des produits laitiers ; 630 - Traitement de la viande ; 640 - Conserverie des produits autres que la viande ; 650 - Vinification ; 660 - Insémination artificielle ; 670 - Sucrierie, distillerie ; 680 - Meunerie, panification ; 690 - Stockage et conditionnement de fleurs, fruits ou légumes ; 760 - Traitement des viandes de volailles ; 770 - Coopératives diverses.

- **ORGANISMES PROFESSIONNELS - Secteur d'activité n° 8**

801 - Mutualité agricole ; 811 - Crédit agricole ; 821 - Autres organismes ; 830 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel statutaire ; 832 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel temporaire.

- **ACTIVITE DIVERSES - Secteur d'activité n° 9**

900 - Gardes-chasse et gardes-pêche ; 910 - Jardiniers, gardes forestiers ; 920 - Remplacement, travail temporaire ; 940 - Membres bénévoles ; 950 - Etablissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 970 - Personnels enseignants des établissements d'enseignement agricole privé visés ; à l'article 1144 du Code rural (11°) ; 980 - Travailleurs handicapés des ESAT (ex CAT).

- **APPRENTIS**

- **PERSONNEL DE BUREAU**

**MSA Caisse Centrale**

**Direction des Etudes, des Répertoires et des  
Statistiques**

---

Les Mercuriales

---

40, rue Jean Jaurès

---

Tél. : 01 41 63 77 77

---

93547 Bagnolet Cedex

---

[www.msa.fr](http://www.msa.fr)



L'essentiel & plus encore